

129 — De la grammaire Pourquoi, quoi et quand? ou de l'utilité des séances grammaticales. Le cas des temps verbaux

Élisabeth Nora and Sylvette Duhem

Number 128, Winter 2003

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/55787ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

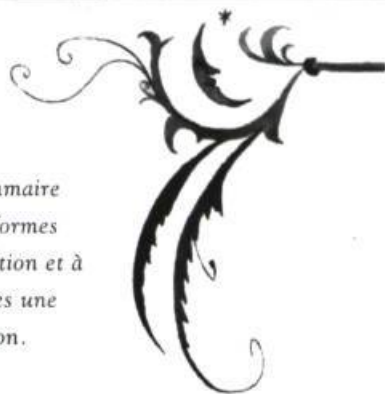
Cite this document

Nora, É. & Duhem, S. (2003). 129 — De la grammaire : pourquoi, quoi et quand? ou de l'utilité des séances grammaticales. Le cas des temps verbaux. *Québec français*, (128), 79–85.



Ne plus faire de la grammaire gratuite, de la grammaire pour de la grammaire, suppose que l'analyse des formes (seules observables) soit corrélée à leur interprétation et à leur emploi, de manière à construire chez les élèves une compétence de la compréhension et de la production.

LEEMAN, 2001



CAHIER PRATIQUE 129

De la grammaire : pourquoi, quoi et quand ? ou de l'utilité des séances grammaticales

LE CAS DES TEMPS VERBAUX

PAR ELISABETH NORA* ET SYLVETTE DUHEM**

ans ce cahier pratique, notre souci premier est de faire comprendre que l'objectif des cours de grammaire n'est plus aujourd'hui de transmettre des notions grammaticales aux élèves, dont ces derniers ne voient pas l'utilité, mais d'étudier avec eux un point grammatical parce qu'il se révèle utile pour la compréhension ou pour l'écriture d'un texte. Ces connaissances grammaticales deviendront, par conséquent, des outils qui, pour pouvoir être utilisés, demanderont aux élèves un savoir-faire qui s'acquerra d'autant plus aisément qu'ils manipuleront des savoirs qu'ils comprendront.

Notre autre préoccupation a trait à l'importance, en termes de temps réel, de l'enseignement grammatical dans le curriculum des élèves et aux possibles risques de redites que cet enseignement peut comporter pour eux. comment faire pour revenir, d'un niveau à l'autre, sur une même notion grammaticale tout en évitant ce côté répétitif qui lasse tant les élèves ?

Progression, approfondissement : voilà des termes qui peuvent paraître bien classiques, peu ambitieux, et pourtant, ils représentent les mots clés de tout enseignement grammatical dans sa durée. nous essaierons de les mettre en œuvre à travers les trois séances grammaticales présentées ci-dessous, les deux premières, pour des élèves de 6^e année du primaire, et la troisième, pour des élèves de deuxième année du secondaire.

Nous avons choisi de travailler le système des temps verbaux. Aussi tenterons-nous de montrer comment l'étude du système verbal peut se faire par approfondissement d'un niveau scolaire à un autre et comment les apprentissages s'ancrent dans des projets de lecture, d'écriture ou de communication orale.



Nous souhaitons que notre propos permettra d'éclairer en quoi les notions grammaticales traitées servent tout projet et non l'inverse, et dans quelle mesure elles peuvent ainsi avoir le statut d'**outils grammaticaux**.

En ce qui concerne les textes à étudier, notre choix s'est porté sur un conte de Charles Perrault, *Cendrillon*, pour la classe de 6^e primaire, comme réinvestissement des acquis de la séquence précédente sur le conte, et sur le texte *Le chat et le diable* de James Joyce, comme support d'étude en 6^e primaire et en 2^e secondaire, de façon à mettre en valeur une étude par approfondissement et non par répétition.

Nous pensons que la connaissance grammaticale est nécessaire et importante ; nous n'avons l'ambition ni de pouvoir changer des pratiques, ni de mettre de l'avant des projets révolutionnaires. Nous voulons seulement susciter la réflexion sur l'utilité des outils grammaticaux et apporter des suggestions, des idées à ceux qui s'interrogent sur la place et le rôle de la grammaire dans l'enseignement du français.

Proposition de deux séances à dominante grammaticale en 6^e année du primaire intégrées dans une séquence qui en suivrait une sur le conte

Le conte aura d'abord été étudié dans ses spécificités : entre autres, le schéma narratif ; le lexique : les termes rituels ; l'oralisation : la mise en voix ; puis les élèves auront procédé à l'écriture d'un court conte.

Le programme d'études au 3^e cycle montre la nécessité d'étudier les valeurs des temps verbaux dans les discours narratif et descriptif, principalement celles relatives au présent, à l'imparfait, au passé composé et au passé simple.

Le projet de lecture, rappelons-le, s'appuie sur l'étude du conte de *Cendrillon* et de *Le chat et le diable*.



PREMIÈRE SÉANCE

OBJECTIF 1 : Distinction des valeurs d'emploi du passé simple et de l'imparfait

Support d'étude : le discours narratif (*Cendrillon* : le début du conte jusqu'à « ...leurs manchettes » (2^e par.)

Préalable : la conjugaison du passé simple et de l'imparfait déjà étudiée ; les élèves peuvent donc reconnaître ces deux temps sur le plan morphologique.

Déroulement de l'activité :

- Demander aux élèves d'identifier les formes verbales conjuguées des six premières lignes du texte. Les temps à reconnaître sont l'imparfait et le passé simple.
- Lister ces verbes conjugués à l'imparfait et au passé simple dans tout le texte à l'étude. Chaque moitié de la classe surligne un seul temps. Dans un souci d'interactivité et pour éviter un surcroît de travail pour chaque élève, il est plus intéressant de faire travailler chaque groupe sur une tâche différente.

Le groupe qui s'est occupé de l'imparfait surlignera de la même couleur que précédemment la phrase ou la partie de phrase contenant la forme verbale à l'imparfait. L'autre groupe aura la même tâche pour le passé simple.

Après ce travail en groupe, la mise en commun permet de confronter les propositions des élèves.

Le professeur aura préparé un acétate avec les deux textes : l'un formé des formes verbales à l'imparfait, l'autre, de celles au passé simple. Ce support offre ainsi une visualisation plus concrète pour les élèves!

ACÉTATE 1

Il était une fois un Gentilhomme...

Elle avait deux filles de son humeur, et qui lui ressemblaient en toutes choses.

Le Mari avait de son côté une jeune fille, mais d'une douceur et d'une bonté sans exemple : elle tenait cela de sa mère, qui était la meilleure personne du monde.

[...] les bonnes qualités de cette jeune enfant, qui rendaient ses filles encore plus haïssables.

[...] c'était elle qui nettoyait la vaisselle et les montées, qui frottait la chambre de Madame et celles de Mesdemoiselles ses filles ; elle couchait tout au haut de la maison, dans un grenier, sur une méchante paille, pendant que ses sœurs étaient dans des chambres parquetées, où elles avaient des lits des plus à la mode, et des miroirs où elles se voyaient depuis les pieds jusqu'à la tête ; la pauvre fille souffrait tout avec patience, et n'osait s'en plaindre à son père qui l'aurait grondée parce que sa femme le gouvernait entièrement.

[...] elle s'allait mettre au coin de la cheminée et s'asseoir dans les cendres, ce qui faisait qu'on l'appelait communément dans le logis Cucendron ; la cadette, qui n'était pas si malhonnête que son aînée, l'appelait Cendrillon ; cependant Cendrillon, avec ses méchants habits, ne laissait pas d'être cent fois plus belle que ses sœurs, quoique vêtues très magnifiquement.

[...] elles faisaient grande figure dans le Pays.

[...] nouvelle peine pour Cendrillon, car c'était elle qui repassait le linge de ses sœurs et qui godronnait leurs manchettes.

ACÉTATE 2

[...] un Gentilhomme épousa en secondes noces une femme... Les noces ne furent pas plutôt faites que la Belle-mère fit éclater sa mauvaise humeur ; elle ne put souffrir les bonnes qualités de cette jeune enfant...

Elle la chargea des plus viles occupations de la Maison ; ... Il arriva que le Fils du Roi donna un bal, et qu'il en pria toutes les personnes de qualité : nos deux Demoiselles en furent aussi priées...

[Il était une fois un Gentilhomme qui épousa en secondes noces une femme, la plus hautaine et la plus fière qu'on eût jamais vue. Elle avait deux filles de son humeur, et qui lui ressemblaient en toutes choses. Le Mari avait de son côté une jeune fille, mais d'une douceur et d'une bonté sans exemple : elle tenait cela de sa Mère, qui était la meilleure personne du monde.

Les noces ne furent pas plutôt faites que la Belle-mère fit éclater sa mauvaise humeur ; elle ne put souffrir les bonnes qualités de cette jeune enfant, qui rendaient ses filles encore plus haïssables. Elle la chargea des plus viles occupations de la maison ; c'était elle qui nettoyait la vaisselle et les montées, qui frottait la chambre de Madame, et celles de Mesdemoiselles ses filles ; elle couchait tout au haut de la maison, dans un grenier, sur une méchante paille, pendant que ses soeurs étaient dans des chambres parquetées, où elles avaient des lits des plus à la mode, et des miroirs où elles se voyaient depuis les pieds jusqu'à la tête ; la pauvre fille souffrait tout avec patience, et n'osait s'en plaindre à son père qui l'aurait grondée, parce que sa femme le gouvernait entièrement.

Lorsqu'elle avait fait son ouvrage, elle s'allait mettre au coin de la cheminée, et s'asseyait dans les cendres, ce qui faisait qu'on l'appelait communément dans le logis Cucendron ; la cadette, qui n'était pas si malhonnête que son aînée, l'appelait Cendrillon ; cependant Cendrillon, avec ses méchants habits, ne laissait pas d'être cent fois plus belle que ses sœurs, quoique vêtues très magnifiquement.

Il arriva que le Fils du Roi donna un bal, et qu'il en pria toutes les personnes de qualité : nos deux Demoiselles en furent aussi priées, car elles faisaient grande figure dans le Pays. Les voilà bien aises et bien occupées à choisir les habits et les coiffures qui leur séraient le mieux ; nouvelle peine pour Cendrillon, car c'était elle qui repassait le linge de ses sœurs et qui godronnait leurs manchettes.] On ne parlait que de la manière dont on s'habillerait. « Moi, dit l'aînée, je mettrai mon habit de velours rouge et ma garniture d'Angleterre. - Moi, dit la cadette, je n'aurai que ma jupe ordinaire ; mais en récompense je mettrai mon manteau à fleurs d'or, et ma barrière de diamants, qui n'est pas des plus indifférentes ». On envoya quérir la bonne coiffeuse, pour dresser les cornettes à deux rangs, et on fit acheter des mouches de la bonne Faiseuse. Elles appelèrent Cendrillon pour lui demander son avis, car elle avait le goût bon. Cendrillon les conseilla le mieux du monde, et s'offrit même à les coiffer ; ce qu'elles voulurent bien.

En les coiffant, elles lui disaient : « Cendrillon, serais-tu bien aise d'aller au Bal ? - Hélas, Mesdemoiselles, vous vous moquez de moi, ce n'est pas là ce qu'il me faut. - Tu as raison ; on rirait bien si on voyait un Cucendron aller au Bal ».

Une autre que Cendrillon les aurait coiffées de travers ; mais elle était bonne, et elle les coiffa parfaitement bien. Elles furent près de deux jours sans manger, tant elles étaient transportées de joie. On rompit plus de douze lacets à force de les serrer pour leur rendre la taille plus menue, et elles étaient toujours devant leur miroir.

Enfin l'heureux jour arriva ; on partit, et Cendrillon les suivit des yeux le plus longtemps qu'elle put ; lorsqu'elle ne les vit plus, elle se mit à pleurer. Sa Marraine qui la vit toute en pleurs, lui demanda ce qu'elle avait. « Je voudrais bien... je voudrais bien... » Elle pleurait si fort qu'elle ne put achever. Sa Marraine, qui était Fée, lui dit : « Tu voudrais bien aller au Bal, n'est-ce pas ? - Hélas oui, dit Cendrillon en soupirant. - Hé bien, seras-tu bonne fille ? dit sa Marraine ; je t'y ferai aller ». Elle la mena dans sa chambre, et lui dit : « Va dans le jardin et apporte-moi une citrouille ». Cendrillon alla aussitôt cueillir la plus belle qu'elle put trouver, et la porta à sa Marraine, ne pouvant deviner comment cette citrouille la pourrait faire aller au Bal. Sa Marraine la creusa et n'ayant laissé que l'écorce, la frappa de sa baguette, et la citrouille fut aussitôt changée en un beau carrosse tout doré.

Ensuite elle alla regarder dans sa souricière, où elle trouva six souris toutes en vie ; elle dit à Cendrillon de lever un peu la trappe de la souricière, et à chaque souris qui sortait, elle lui donnait un coup de sa baguette, et la souris était aussitôt changée en un beau cheval ; ce qui fit un bel attelage de six chevaux, d'un beau gris de souris pommelé.



Cendrillon

- Rechercher la valeur d'emploi de ces deux temps verbaux : Quelles informations nous apportent chacun de ces deux textes ?

(exemples de réponses attendues des élèves) :

le passage à l'imparfait donne des informations sur : les personnages : Cendrillon, sa mère et ses sœurs ; l'époque « il était une fois » ; le cadre familial.

le passage au passé simple rend compte de tous les faits qui sont à la source de cette histoire et les met ainsi en valeur : le mariage du père avec la marâtre, le comportement de cette dernière vis-à-vis de Cendrillon, la décision du fils du roi d'organiser une fête.

- Élaborer une trace écrite (à construire avec l'ensemble des élèves) :

l'**imparfait** permet de mettre en place tous les renseignements relatifs aux personnages, à l'époque, au cadre alors que le **passé simple** fournit des indications sur l'histoire même, sur la trame narrative ;

l'**imparfait** est utilisé pour les faits secondaires d'arrière-plan, le **passé simple**, pour les faits essentiels au récit, les faits de premier plan.

Le lien avec les acétates pourra faire saisir plus facilement aux élèves le statut de l'imparfait par rapport au passé simple, l'apport de l'un à l'autre et, en même temps, les choix de l'auteur et de ses effets sur la signification et la cohérence d'ensemble du texte.

OBJECTIF 2 : Distinction du passé simple et de l'imparfait sur un plan morphologique (les conjugaisons)

(L'étude morphologique de ces deux temps est proposée en fonction du degré de maîtrise orthographique de ces mêmes temps.)

Support d'étude : *Cendrillon*

Il est demandé aux élèves de répartir, à l'intérieur de chaque temps verbal, les différentes formes verbales selon des critères de leur choix. Ce tri leur permet, non seulement de leur faire redécouvrir les désinences de chaque temps, mais aussi de les sensibiliser à la formation de ces temps tout en leur faisant relever les marques communes telles que - nt, désinence de 3^e personne pour les deux temps au pluriel et pour les verbes usuels : pouvoir / être / avoir.

Le texte intégral du conte offre un certain nombre d'occurrences qui peuvent être utiles pour compléter les paradigmes verbaux du passé simple précisément.

La distinction des valeurs d'emploi de l'imparfait et du passé simple, les connaissances morphologiques à propos de ces deux temps dans un récit tel que le conte vont permettre aux élèves de retrouver dans le texte de Joyce, objet d'étude de la séance suivante, l'utilisation de ces temps verbaux.

à Stephen Joyce

Villers-sur-Mer
10 août 1936

Mon cher Stevie,

Je t'ai envoyé il y a quelques jours un petit chat rempli de bonbons, mais peut-être ne connais-tu pas l'histoire du chat de Beaugency.

Beaugency est une vieille ville toute petite sur une rive de la Loire, le plus long fleuve de France. C'est aussi un fleuve très large, pour la France du moins. A Beaugency elle est si large que, si tu voulais la traverser d'une rive à l'autre, il te faudrait bien faire au moins mille pas.

Il y a très longtemps de cela, les gens de Beaugency, quand ils voulaient franchir la Loire, devaient prendre un bateau, car il n'y avait pas de pont.

Et ils n'avaient pas les moyens d'en bâtir un par eux-mêmes ni de payer quelqu'un d'autre pour le faire. Alors comment s'en tirer ?

Le diable, qui lit toujours les journaux, entendit parler de cette triste affaire ; aussi, il s'habilla et vint rendre visite au maire de Beaugency, qui s'appelait Monsieur Alfred Byrne. Ce maire aimait bien s'habiller lui aussi. Il portait une robe écarlate et il avait toujours une grande chaîne d'or autour du cou même quand il était au lit et dormait d'un profond sommeil, les genoux au menton. Le diable dit au maire ce qu'il avait lu dans le journal et lui déclara que lui était capable de bâtir un pont pour les gens de Beaugency et comme ça ils pourraient passer le fleuve aussi souvent qu'il leur plairait.

Il dit que ce serait bien le meilleur pont qui fût jamais, et qu'il lui suffirait d'une seule nuit pour le construire. Le maire lui demanda combien il voulait pour bâtir ce pont-là. Pas un sou, dit le diable, tout ce que je demande, c'est que la première personne qui passera le pont m'appartienne.

D'accord dit le maire.

Le chat et le diable



La nuit vint, tous les gens de Beaugency allèrent se coucher et s'endormirent. Le matin vint. Et quand ils mirent la tête à la fenêtre ils s'écrièrent : « Ô Loire, le beau pont ! »

En effet, ils avaient sous les yeux un beau, un solide pont de pierre qui enjambait le large fleuve. Tous les habitants se précipitèrent à l'entrée du pont et regardèrent de l'autre côté. Et là, à l'autre bout du pont se tenait le diable, il attendait la première personne qui traverserait. Mais personne n'osait traverser, par peur du diable.

Alors il y eut une sonnerie de trompettes – ce qui était le signal pour inviter les gens au silence – et le maire Monsieur Alfred Byrne, apparut dans sa grande robe écarlate et autour du cou il portait sa lourde chaîne d'or. Il avait un seau d'eau à la main et sous le bras – l'autre bras – il tenait un chat. Quand il le vit, de l'autre bout du pont, le diable s'arrêta de danser et il ajusta sa longue-vue. Tous les gens se parlèrent à l'oreille et le chat leva les yeux vers le maire, car dans la ville de Beaugency les chats avaient le droit de regarder le maire.

Quand il en eut assez de regarder le maire (car même un chat se lasse de regarder un maire) il commença à jouer avec la lourde chaîne d'or. Quand le maire arriva à l'entrée du pont, tous les hommes retinrent leur souffle et toutes les femmes tinrent leur langue. Le maire posa le chat par terre sur le pont et, le temps de dire ouf, plouf ! il lui vida tout le seau d'eau dessus. Le chat qui était maintenant entre le diable et le seau d'eau prit son parti non moins promptement et traversa le pont à toutes pattes, les oreilles rabattues, il vint se jeter dans les bras du diable. Le diable piqua une vraie colère de diable. *Messieurs les Balgentiens*, hurla-t-il de l'autre bout du pont, ***vous n'êtes pas de belles gens du tout ! Vous n'êtes que des chats !*** Et il dit au chat : *Viens ici, mon petit chat ! Tu as peur mon petit chou-chat ? Tu as froid, mon petit chou-chat ? Viens ici, le diable t'emporte ! On va se chauffer tous les deux.* *

Et hop ! le voilà parti avec le chat. ***Et depuis ce temps on appelle*** les habitants de cette ville « les chats de Beaugency ».

Mais le pont est toujours là ***et il y a des enfants*** qui s'y promènent, ***à pied, à bicyclette et*** qui jouent ***dessus***.

J'espère que cette histoire te plaira.

Nonno

P. S. : ***Le diable parle*** la plupart du temps une langue à lui, appelée le diabolien, ***qu'il invente*** à mesure, mais quand ***il est très en colère***, ***il sait aussi*** parler à la perfection un mauvais français quoique ceux qui l'ont entendu ***assurent qu'il a*** un fort accent de Dublin.

Les passages en italiques sont en français dans le texte.

DEUXIÈME SÉANCE

OBJECTIFS : comprendre un texte à structure complexe ; approfondir les connaissances morphologiques sur le passé simple et sur les valeurs du passé composé et du présent ; écrire à la manière de...

Support d'étude : *Le chat et le diable*

Déroulement de l'activité :

Avant la lecture, un questionnement sur le titre *Le chat et le diable* permet de faire émerger les représentations des élèves ; il est aussi l'occasion de mettre en évidence des « possibles narratifs » du récit.

Les diverses réponses sont enregistrées en mémoire (elles seront exploitées ultérieurement). Le texte est distribué et donné à lire silencieusement. Une question sur la nature du texte (type et genre) est posée aux élèves et il leur est demandé de faire un relevé des indices justifiant leur réponse. Ce travail permet aux élèves de dissocier le conte de la lettre.

Les éléments justificatifs pour la lettre sont : la date ; l'entête ; la signature ; le post-scriptum ; l'utilisation de la première et de la deuxième personnes.

Ceux pour le conte sont l'occasion du réinvestissement de ce qui a été travaillé sur le conte en général, et plus particulièrement sur le point grammatical de la séance précédente : les personnages ; la situation ; « l'histoire » ; le schéma narratif ; les temps utilisés.

La lecture de ce texte pourra déboucher sur une discussion à propos des hypothèses de lecture élaborées précédemment par les élèves.

Le point morphologique amorcé à la première séance permet de compléter les paradigmes verbaux mis en place. Le texte de Joyce présente plus d'occurrences de verbes usuels. L'intérêt de ce travail est de faire découvrir aux élèves que la conjugaison n'est pas faite de formations juxtaposées, non seulement entre les différentes formes verbales, mais aussi et surtout pour notre étude, à l'intérieur d'un même temps de verbe. C'est pourquoi on s'attardera aux différentes voyelles spécifiques utilisées pour la formation du passé simple et aux différentes bases d'un même radical verbal.

Ce qui nous semble important, c'est que l'élève se construise progressivement son propre outil de conjugaison.

Les autres temps verbaux dans ce texte sont mis en valeur par discrimination : une identification est nécessaire (temps passé composé et temps présent).

Pour le présent

Les élèves sont amenés à réfléchir sur la signification du temps présent. La question *Les présents relevés dans le texte situent-ils le procès d'énonciation dans la même période ?* permet de faire émerger deux valeurs.

L'une en lien avec l'époque présente, contemporaine de l'acte d'énonciation, notamment au début de la lettre avec la prise en compte d'un destinataire ciblé : « peut-être ne connais-tu pas l'histoire du chat de Beaugency. » et, dans la formule de conclusion de la lettre : « J'espère... ».

- Ce présent est aussi utilisé pour transcrire des paroles rapportées : « vous n'êtes pas de belles gens du tout ! », « Vous n'êtes que des chats ! », « Tu *as peur* mon petit chou-chat ? », « Tu *as froid*, mon petit chou-chat, On *va* se chauffer tous les deux »).

Temps de l'énonciation par excellence, le présent se trouve donc au début de la lettre, mais aussi dans le passage au discours direct.

L'autre valeur est omnitemporale :

- « il y a très longtemps de cela » correspond, comme nous l'avons déjà indiqué, à l'amorce rituelle du conte qui rejoint en cela le « Il était une fois... » utilisé dans d'autres contes ;
- pour annoncer des vérités, des commentaires en dehors du temps du conte, à l'intérieur de sa narration : « Beaugency *est* une vieille ville », « *C'est* aussi un fleuve très large, *elle est* si large que (...) », « Le diable, *qui lit* toujours les journaux » ;
- dans la conclusion du conte : « *Et depuis ce temps on appelle* », et à la fin de la lettre : « *le pont est toujours là et il y a des enfants qui s'y promènent, à pied, à bicyclette et qui jouent dessus* ». Le contexte inscrit ces présents dans une durée : « depuis ce temps », « toujours ». Il est vrai, cependant, que cette valeur s'associe à l'aspect « non accompli » du présent.

Le contexte inscrit donc le procès d'énonciation dans la temporalité présente, mais ce procès va au delà de la durée du temps de l'énonciation.

- dans le post-scriptum : « *Le diable parle* », « *il invente* », « *il est très en colère* », « *il sait aussi parler à la perfection un mauvais français* », « *(ceux qui l'ont entendu) assurent qu'il a un fort accent de Dublin* » et dans la note de l'éditeur : « *les passages en italiques sont en français dans le texte* ».

Ce présent dit aussi « permanent » (Riegel, 1994) englobe donc un passé et un futur ; il est tout à fait attendu pour mettre en valeur les traits spécifiques de la Loire et du diable, qui dépassent le cadre temporel de l'histoire. Il pourrait aussi être appelé, comme dans certaines grammaires, « présent de vérité générale ».

La reformulation, par les élèves, de cette découverte des valeurs du présent sera transcrite et servira de conclusion à cette étude sur le présent :

Le présent traduit un fait contemporain de la situation d'énonciation. Certains faits au présent vont cependant au delà de cette situation d'énonciation, englobant ainsi le passé et le futur.

Pour le passé composé

Les deux occurrences du passé composé sont mises en valeur (elles se situent au début et à la fin du texte) et permettent de montrer que le passé composé est en relation avec le présent : « *Je t'ai envoyé* il y a quelques jours un petit chat rempli de bonbons. »

Le passé composé et le complément de phrase à valeur temporelle inscrivent le procès d'énonciation dans le passé, mais

l'événement n'est pas complètement coupé du présent : le narrateur espère que cet envoi provoque toujours des réactions. « **Ceux qui l'ont entendu** assurent qu'il a un fort accent de Dublin. »

Le passé composé indique aussi l'antériorité par rapport au présent de l'énonciation. La place stratégique de ces deux passés composés est à relier avec les types de lecture possibles de ce texte, et permet de rendre compte de la signification de la « lettre ». De la même façon que pour le présent, une trace écrite sur le passé composé et en lien avec ces exemples est élaborée avec les élèves :

Le passé composé marque l'antériorité par rapport au présent tout en établissant un lien entre le passé où cet événement a eu lieu et le présent où il est évoqué.

Cette séquence didactique, dont nous avons proposé deux séances, peut se terminer par un travail d'écriture. Les élèves réinvestissent la connaissance qu'ils ont d'un conte de leur choix et l'insère dans une lettre :

« Mon cher ,

Je t'ai envoyé il y a quelques jours , mais peut-être ne connais-tu pas l'histoire du [...] J'espère que cette histoire te plaira ».

En bref ...

Dans cette séquence didactique, qui avait, entre autres, pour principal objectif la compréhension d'un texte complexe, un tri des formes verbales et leur étude ont permis de découvrir pourquoi le passé composé et le présent se trouvaient à des endroits significatifs du texte. Dans cette perspective, la grammaire participe à la construction du sens du texte. Par ailleurs, l'étude du passé simple et de l'imparfait, tout en facilitant le travail d'écriture des élèves, leur ont permis de mieux comprendre aussi la complexité du texte de Joyce.

Séquence sur la lettre en 2^e secondaire

Détails d'une séance à dominante grammaticale

Le programme d'études recommande d'étudier « l'énoncé ancré dans la situation d'énonciation, coupé de la situation d'énonciation ».

Un corpus de textes centrés sur la lettre a été au préalable élaboré. Le texte de Joyce, qui est le dernier texte étudié du groupement, par les caractéristiques qu'il présente, pose une question sur la spécificité du genre de la lettre.

OBJECTIF : Distinction entre un énoncé ancré dans la situation d'énonciation et un énoncé coupé de la situation d'énonciation

Les connaissances grammaticales sur les temps verbaux qui ont été mises au point en classe de 6^e année primaire vont servir de point de départ pour l'analyse de la structure de ce texte en même temps que de ses caractéristiques. En effet, le genre de ce texte n'est pas un genre canonique répondant à un seul critère définitoire. La présentation de ce texte ressemble à celle d'une lettre, mais la lecture et cer-

tains éléments linguistiques orientent la lecture vers des réponses multiples.

Un questionnement sur la nature de ce texte fait émerger la notion de « lettre ». D'autres questions, sur les verbes en particulier, permettent aux élèves de mieux comprendre les différentes instances énonciatives :

Quels sont les temps verbaux utilisés dans cette lettre ?

Le présent, le passé composé, l'imparfait, le présent du conditionnel, le futur simple, le passé simple, le plus-que-parfait.

Demander aux élèves de surligner de couleurs différentes les temps verbaux montre leur répartition dans le texte. En effet, le système du récit avec le passé simple correspond à l'histoire proprement dite « du chat de Beaugency » et est circonscrit dans un passage bien limité, alors que le présent se rencontre au début et à la fin de l'anecdote, mais aussi à l'intérieur du récit, dans un dialogue inséré dans l'histoire. Le futur n'est employé qu'à la fin du texte.

À quelle partie de la lettre correspond chacun de ces temps verbaux ?

Une réflexion sur la lettre et sur son contexte d'écriture a pour but de dissocier ici les deux attitudes du locuteur, par rapport à son énoncé, qui ont prélué à l'écriture de ces pages. Cette question fait prendre conscience de la complexité du texte.

L'utilisation du passé simple correspond à l'histoire légendaire de Beaugency alors que le présent, le passé composé et le futur sont employés pour rendre compte des propos échangés entre les locuteurs, le destinataire de la lettre, Stevie, et son expéditeur, Nonno.

L'imparfait et le plus-que-parfait font partie des deux parties.

Une lettre permet en effet de correspondre avec quelqu'un qui n'est certes pas en face de soi, mais qui fait partie du système de l'énonciation, puisque c'est l'interlocuteur, absent physiquement mais présent dans l'acte d'énonciation que met en place la lettre. Le relevé des temps verbaux montre que tout dans cette lettre n'est pas écrit aux temps présent, passé composé et/ou futur. La formule rituelle « Il y a très longtemps... », située dans le système énonciatif, semble faire basculer l'écrit dans un autre univers, celui des contes. L'utilisation du passé simple, juste après cette « formule », en témoigne.

Il y a donc imbrication d'un récit dans une lettre. Ce récit peut être délimité grâce, en particulier, à ses temps verbaux : passé simple, imparfait. Avec ce récit, il y a une rupture avec le monde des interlocuteurs, avec leur actualité. C'est ce qu'affirme Weinrich (1989) : « Le monde dont il est question est étranger à l'entourage direct et immédiatement préoccupant du locuteur et de l'auditeur ».

Il ne s'agit pas ici de refaire une « leçon » sur la valeur d'emploi des temps du récit, mais de montrer aux élèves les différents niveaux auxquels on fait référence selon que l'on utilise des temps du récit ou des temps du discours : l'acte de locution disparaît dans le premier ; les événements sont éloignés de l'acte d'énonciation, faisant partie, comme ici, du

patrimoine légendaire profond des habitants de Beaugency. Il est présent dans le second, dans le discours, dans tous les passages où le locuteur s'adresse à son destinataire ; c'est la situation d'énonciation du locuteur Nonno.

Quels effets pour la compréhension de ce texte ?

Cette opposition de deux systèmes est nécessaire pour permettre aux élèves de bien dissocier les deux plans d'énonciation et, par conséquent, la structure même de ce texte qui acquiert, par cette complexité, une certaine originalité.

* Professeure à l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Créteil

** Professeure de français au secondaire et formatrice à l'Institut de formation de l'Université catholique de l'Ouest pour les métiers de l'enseignement (IFUCOME)



Note

I Les phrases subordonnées ont été transformées en phrases syntaxiques autonomes lorsque nécessaire.

Bibliographie

- M. Arrivé, F. Gadet, et M. Galmiche, *La grammaire d'aujourd'hui*, Flammarion, 1986.
- E. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, 1, Gallimard, 1966.
- - -, *Problèmes de linguistique générale*, 2, Gallimard, 1974.
- B. Combettes, *Pour une grammaire textuelle*, Duculot / De Boeck, 1983.
- O. Ducrot, et J.-M. Schaeffer, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil.
- G. Guillaume, *Temps et verbe*, Paris, Champion, 1929.
- S. Moirand, *Une grammaire des textes et des dialogues*, Hachette, 1990.
- M. Riegel, J.-C. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, PUF, 1994.
- R. Tomassone, *Pour enseigner la grammaire*, Delagrave Pédagogie, 1996.
- Ch. Touratier, *Le système verbal français*, Paris, A. Colin, 1996.
- R. L. Wagner et J. Pinchon, *Grammaire du français classique et moderne*, Hachette, 1962.
- H. Weinrich, *Grammaire textuelle du français*, Didier / Hatier, 1989.
- - -, *Le Temps*, Le Seuil, 1973.

Les textes travaillés dans ce cahier pratique

- James Joyce, *Le chat et le diable*, trad. J. Bor, Folio Benjamin
- Charles Perrault, *Cendrillon dans Contes de ma mère l'Oye*, Folio junior n° 28.
- Autres versions du pont du diable : Dans *Légendes des lacs et rivières*, Bernard Clavel, Livre de poche n° 42.
- Prose d'almanach*, Frédéric Mistral.

Revue

- Le français aujourd'hui*, AFEF : n° 86
- « Quelle grammaire pour les textes ? » ; n° 83
- « Les difficultés grammaticales » ; n° 89
- « Travailler la langue : nouvelles démarches » ; n° 135
- « Quand les formes informent : de la grammaire à la sémantique », *Pratiques*, n° 100 « Les temps verbaux ».

Illustrations

- Roger Blachon pour *Le chat et le diable* (Folio Benjamin, 1984).
- Michael Fiodorov pour *Cendrillon* (Contes de Perrault, Deux coqs d'or).